



COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch – 59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ contact@cdntt.fr - www.cdntt.fr

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES VETERANS REGLEMENT FINALE NORD

Article 1 – Conditions de participation

Cette Finale pourra accueillir au maximum 20 équipes (20 tables disponible à Trith) réparties de la façon suivante :

Les premiers des poules 1 à 3 et 5 à 7

Les places restantes ou non pourvues par les équipes qualifiées, seront réservées en priorité, et dans l'ordre d'arrivée, pour des clubs qui ont au moins une équipe engagée dans le championnat vétérans et n'ont pas d'équipe qualifiée pour la journée finale

Dans le cas où il resterait encore des places disponibles, celles-ci seraient attribuées, dans l'ordre d'arrivée, aux clubs ayant des équipes en attente qui souhaiteraient participer à cette finale

La composition des équipes est ouverte à tous les vétérans titulaires d'une licence traditionnelle FTT et ayant participé au moins à une rencontre, de la saison en cours, du Championnat vétérans.

Article 2 – Formule de la compétition

Les rencontres ont lieu selon la formule de la Coupe Corbillon (type Coupe Davis), soit cinq parties : quatre simples et un double.

L'ordre des parties pour la journée finale est (1-A/X, 2-B/Y, 3-double 4-A/Y, 5-B/X,)

Les parties se disputent au meilleur des 5 manches (3 manches gagnantes). Arrêt au score acquis. Les rencontres se disputent sur une ou deux tables.

En dehors des points précisés, les règles sont celles habituelles des règlements sportifs et administratifs de la F.F.T.T..

Article 3 – Composition des équipes

Une équipe se compose de deux joueurs ou joueuses (mixité possible).

Deux autres joueurs (joueuses) peuvent être inscrit(e)s sur la feuille de rencontre et pourront participer éventuellement et uniquement au double.

L'équipe doit être complète et peut comporter 2 mutés.

Les équipes inscrites en championnat, issues d'une entente, peuvent également participer à la journée finale

Article 4 – Brûlage

Pour la journée finale, un même joueur ne peut évoluer que dans une seule équipe.

Article 5 – Droit à L'image



COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch – 59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ contact@cdntt.fr - www.cdntt.fr

Lors de ce tournoi, un photographe sera présent et fera de nombreuses vidéos et photos. Si une joueuse/joueur (ou un parent) ne souhaite pas que ses photos et vidéos soient publiées sur les réseaux ou dans les médias, elle/il devra le signaler dès le début de la compétition auprès du photographe.

René LOOTENS